

Adresse de toutes correspondances

Monsieur Jacques CEVOST
6 Route du Petit Chaillot
45530 VITRY-AUX-LOGES

☎ : 02.38.59.49.83

☎ : 02.38.59.33.75

courriel : jcevost@free.fr

Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A . A . R . C . A .

INTERNET: www.aarca74.com/

Ce bulletin a été envoyé par courriel à toutes les personnes inscrites sur la liste de diffusion. Si vous ne l'avez pas reçu, renvoyez votre adresse à : jcevost@free.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30/12/08 à la salle de l'Office de Tourisme.

Jacques Cévost , président, ouvre la séance à 18h10
Mme Berthoux Odile est désignée secrétaire de séance

Le président souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte l'Assemblée Générale 2008 de l'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance. Il remercie M le Maire d'être présent et d'avoir mis cette salle à notre disposition.

M JL Roger, président de l'Office de Tourisme rejoindra la séance à 19h.

Excuses : Il présente les excuses de M.Mmes , SEGUIN Michel Vice-président, LECONTE Jannick, FAROBBIA Christine, LASNIER Pierre membres du CA et Mmes MOUGIN Isabelle et MARQUANT Lucile, vérificatrices aux comptes.

52 personnes sont présentes.

M Bernard Auzou, journaliste au Dauphiné Libéré et M Bertrand Guffroy, Webmestre d'Infoval74.com assistent à la réunion.

L'ordre du jour est le suivant : []

- Rapports : moral, d'activité et financier
- Election du Comité Directeur 2009 et des vérificateurs aux comptes
 - Activités 2009
 - Questions diverses
- Échanges avec la municipalité et les acteurs du tourisme local

19h30 : Pot de l'amitié.



La salle voûtée était pleine pour cette AG 2008

Rapport moral du président

Cette année 2008 restera sans doute l'année du paradoxe. Commencée dans la fièvre de l'immobilier et la peur, pour certains, de voir la Chapelle « perdre son âme » avec des constructions à tout va, elle se termine un peu partout dans la morosité avec beaucoup de questions pour le proche avenir.

On peut penser que si la crise doit se confirmer et durer, les résidences secondaires et les loisirs plus généralement pourraient être les premiers à faire les frais du recul général de l'économie.

Pour ma part, je veux être optimiste et croire que les signes qui nous sont donnés ici avec cette neige et ce soleil, mais aussi la volonté affichée des acteurs locaux d'aller de l'avant, doivent nous encourager à ne pas sombrer dans la sinistrose ambiante.

A la Chapelle au moins, les mauvaises nouvelles sont peu nombreuses. On peut citer la disparition ou la délocalisation de 2 commerces, la Taverne et la boucherie Maulaz qui nous avait habitués à la proximité, mais pire encore, celle du cinéma. Je pense que tout est mis en oeuvre pour que cette dernière ne soit que provisoire.

Au niveau des bonnes nouvelles, je note avec plaisir que l'ESF a enfin solutionné le problème des tout-petits qui ne seront plus condamnés aux conditions d'accueil sibériennes des bords de Dranse, en leur



notre partenaire

offrant le ski au soleil et un meilleur accueil près de la garderie. En même temps les moniteurs ont repris la bonne idée du pot d'accueil, et réinventé la recette du chocolat chaud. On peut remercier toute l'équipe et son directeur Patrick Cettour pour ces initiatives et les excellentes relations entretenues avec l'AARCA. Nous ne pouvons, une fois encore, que féliciter l'équipe d'entretien des pistes pour la qualité de son travail et son nouveau directeur Philippe Revol dont il faut souligner la réactivité pour le problème des bornes à Torgon qui refusent nos forfaits. Malheureusement il semble que la réactivité ne soit pas la même à Torgon.

Le **syndicat intercommunal** montre sa volonté d'aboutir dans la réalisation du sentier en bord de Dranse puisqu'un chargé d'affaire a pris le dossier en main à temps plein.

Je vous entretenais ici même l'an dernier des inquiétudes que nous avons pour l'été et des solutions qui émergeaient ici ou là.

L'association des **Portes du Soleil** a décidé d'entreprendre la reconquête du public estivant avec une offre alléchante pour l'été prochain. Il s'agit d'offrir un panel d'activités pour 1€ par jour pour les touristes (remontées mécaniques, piscines, musées, activités diverses, ..).

Pour les résidents une carte annuelle 50€ est prévue. J'attends d'autres informations que vous pourrez lire sur le prochain bulletin.

Espérons que l'année difficile qui se profile ne mettra pas à mal ces initiatives mais qu'au contraire elle favorisera la venue ou le retour d'une clientèle plus jeune et familiale, notamment en été. Pour l'hiver, il faut garder à l'esprit que plus de 30% de la clientèle des stations de sports d'hiver ne skie pas ou très peu.

Les travaux que la commune entreprend, même si nous trouvons que c'est parfois un peu lent, montrent qu'elle n'a pas choisi l'immobilisme et ne se contente pas de redorer son patrimoine. Après le télésiège, c'est une couverture raisonnable en canons à neige permettant d'assurer le ski de décembre à mars qui est en cours.

Dans le même temps on parle au futur proche de travaux pour améliorer la traversée du village puisqu'un maître d'oeuvre est recruté ou en cours de recrutement. Vous me direz « on en parlait déjà il y a 10 ans ». M Le Maire vous donnera toutes les précisions tout à l'heure, au présent, j'espère.

On verra bientôt peut-être le remplacement du télésiège de la Combe, la liaison entre les deux domaines, enfin toutes ces « petites choses » qui nous font parfois râler et regarder avec envie vers le haut de la vallée alors que c'est ici que nous aimerions les trouver.

La bibliothèque **le Mille Feuilles**, après avoir accueilli plusieurs expositions de peinture, va accueillir cet hiver les photos de l'AARCA. C'est un partenariat dont nous nous réjouissons et qui correspond bien à nos objectifs d'intégration à la vie locale. J'en remercie les bénévoles de cette association. A cette occasion, je vous rappelle que la bibliothèque est ouverte à tous les lundis, mercredis, vendredis de 16h30 à 18h00 pour une adhésion annuelle de 4€ par famille.

Je remercie également tous les commerçants et institutionnels au premier rang lesquels la mairie de la Chapelle pour leur soutien lors de nos manifestations.

A noter que le concours photo nous a permis cette année pour la première fois d'avoir « droit de cité » sur le bulletin municipal.

Votre association a un certain nombre d'autres activités: l'information des adhérents, que nous souhaiterions développer, mais que l'arrêt forcé de la collaboration entre le Dauphiné Libéré et Infoval74 ne facilite pas.

Je remercie à cette occasion la mairie de la Chapelle et le SICVA pour l'effort de communication qu'ils ont fait en nous envoyant les comptes-rendus des conseils.

Nous sommes engagés également dans une action en faveur du développement durable en montagne avec la **Fédération des Associations de Résidents de Montagne** à laquelle nous collaborons activement et qui prend peu à peu de l'ampleur avec 16 associations qui représentent plus de 4000 familles sur l'ensemble des Alpes.

Elle travaille actuellement sur la charte en faveur du développement durable dans les stations de montagne initiée par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM). Les associations de résidents ont été sollicitées pour siéger aux comités de pilotage de ces chartes. Il est dommage que notre station qui est plutôt bien placée, au départ, par rapport aux critères de cette charte, n'en soit pas signataire et ne soit donc pas référencée comme éco-station par le guide de Mountain Riders.

Nous ne sommes pas naïfs sur la volonté de certaines stations prétendument « éco-station » de se tourner vers le développement durable, mais il serait peut-être de bon aloi d'être dans le bon wagon même si on n'a pas besoin de charte pour préserver le patrimoine et l'environnement, ce qu'on ne fait pas si mal ici.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités 2008 :

Le trophée de ski alpin a réuni une cinquantaine de skieuses et skieurs de tous âges sur la piste du Dahu en février. Merci encore aux moniteurs de l'ESF, au ski-club et à l'Office de Tourisme pour leur aide et à Michel Seguin pour sa disponibilité.

Nous continuerons avec plaisir à doter leurs compétitions de coupes AARCA qui montrent ainsi l'intérêt que nous portons à leurs activités vers les jeunes.

Le **concours-photo** sur le thème des « 4 saisons dans la Vallée d'Abondance » nous a permis de primer 15 photos lors du vernissage d'hier soir. Vous pourrez les admirer lors d'une visite à la bibliothèque jusqu'à fin mars.

Vous pourrez aussi voir ou revoir quelques-uns des plus beaux clichés des années passées. Toutes ces photos sont aussi sur le site Internet de l'association.

Je remercie Jannick Leconte qui a pris en main cette activité au sein de l'AARCA ainsi que Bertrand, Marie-Françoise Guffroy et Patrick Brault pour leur aide.



1^{ère} : La photo de Thomas Coquet (14 ans) prise à la Panthiaz

Les randonnées en raquettes n'ont eu qu'un succès limité au petit groupe d'habitues. Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre....

Nous n'avons organisé qu'une seule randonnée au mois d'août. A la demande des jeunes, nous nous sommes attaqués au sommet du Mont de Grange. Ces jeunes avaient de 14 à 75 ans....

La chasse au trésor organisée par Mariangela et Christian Brunet a été un succès. Une quarantaine de participants, dont une majorité de jeunes, se sont lancés dans un grand jeu de piste qui faisait ouvrir les yeux sur les richesses du patrimoine local et notamment la filière lait.

Nous avons, bien entendu, comme il se doit à la Chapelle, fini à table, sous les parasols, ce qui est fréquent aussi à la Chapelle.

La chasse aux Caribous qui s'est tenue le 28/12 au pied du Crêt-Béni a plutôt bien fonctionné, malgré son annonce tardive. Une trentaine de chasseurs et chassés se sont poursuivis dans la bonne humeur en attendant les chocolat et vin chauds qui étaient les bienvenus pour combattre les - 14° affichés ce soir-là.



Un couple de caribous plus vrais que nature sur le Dahu

Internet : Notre liste de diffusion fonctionne enfin, mais c'est un travail permanent de mise et de remise à jour. Si vous êtes inscrit et ne recevez rien, n'hésitez pas à m'envoyer un message pour vérifier ou modifier votre adresse.

Cette liste comprend une centaine d'adresses. Un bon nombre d'adhérents nous a proposé de ne plus recevoir le bulletin que par ce biais. C'est un gain de temps et financier pour l'AARCA.

Quand le nombre d'adresses sera assez important, nous pourrions envisager une diffusion par courriel plus fréquente qui collera mieux à l'actualité.

Nous tentons aussi de proposer à nos membres Néerlandais un bulletin simplifié dans leur langue.

N'hésitez pas à vous exprimer par retour.

Ces activités ne peuvent être organisés que par l'implication de membres de l'AARCA.

Elles demandent un peu de temps. La distance et le morcellement de nos séjours n'arrangent pas les choses.

Malheureusement, au jour d'aujourd'hui, elles ne reposent que sur un noyau très restreint de quelques personnes, dont certains commencent à s'essouffler. Je tiens ce discours depuis plusieurs années déjà mais c'est grâce à Jannick Leconte que le concours photo a encore lieu cette année.

Si personne ne reprend le flambeau de Michel Seguin, 2009 sera le dernier « Trophée de ski des résidents ».

Je suis moi-même moins disponible à certaines périodes et ma présence à la Chapelle peut être remise en cause à tout moment comme elle a failli l'être pour ce séjour.

Or, si nous ne sommes plus en mesure d'assurer ce volet animation de nos objectifs, c'est tout un pan de notre action qui va s'écrouler, celui de l'intégration à la vie locale qui fait que nous ne sommes pas des « touristes » mais des résidents qui s'intéressent et participent à la vie locale.

L'organisation de la chasse au trésor ou avant-hier de la Chasse aux Caribous montre que des pistes restent à explorer.

Il faut donc absolument que de nouvelles manches se retroussent et que nous franchissions un nouveau cap.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Rapport financier du trésorier

Recettes €		
Adhésions		2200,00
Concours Photo		120,00
Slalom Ski		145,00
Intérêts , div.		110,94
Plus value SICAV		84,30
	TOTAL	2 660,24
Dépenses €		
Bulletins		647,50
Cotisations,abont .frais divers		754,15
Assurance		148,39
Activités		703,60
Convivialité		223,00
frais financiers.		8,00
	TOTAL	2 484,64
Résultat de l'année:€		+ 175,60

Situation financière au 20/12 /2008

	Fin Ex.2007	Fin Ex.2008
CCP	2 009,60	965,46
Caisse	27,35	12,35
Titres	4 870,18	-
Livret A	3 676,65	9 781,57
	TOTAL 10 583,78	10 759,38
		+ 175,60 €
	944,88 €	

Nous avons liquidé les SICAV détenues par l'association depuis des années et qui ne présentaient plus guère d'intérêt (dans les 2 sens du terme).

A noter que les dernières factures 2008 et des dépenses prévues n'ont pas été réalisées sur l'exercice qui devrait être légèrement déficitaire comme nous l'avions prévu. Vu la simplicité de nos comptes, nous n'établissons pas de budget prévisionnel, le compte de résultat de l'année nous sert de guide pour l'année suivante avec pour 2009 des frais de papeterie à prévoir et donc un déficit prévisible que nous pourrions compenser sans problème grâce à nos réserves.

Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence de Mme MOUGIN excusée, Mme MARQUANT et M DOUAL ont vérifié les comptes 2008 de l'association le 29/12 en présence du Conseil d'administration..

Rapport de Mme MARQUANT et M DOUAL présenté par M DOUAL: Les comptes ont été vérifiés, toutes les pièces ont été présentées. Aucune anomalie n'a été relevée, les pièces fournies correspondent aux relevés de comptes.

Ils proposent d'approuver les comptes présentés par M Meyer.

VOTE : Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Le président remercie M Meyer pour son efficacité et la clarté de sa gestion.

Election des vérificateurs pour 2009

VOTE : Mmes MOUGIN, MARQUANT et M DOUAL sont candidats et élus à l'unanimité.

Election du tiers sortant

Le Comité directeur est constitué de 9 membres au moins et renouvelé chaque année par tiers. Il comporte actuellement 11 membres. Les 3 sortants sont : M SEGUIN, M MEYER et M LASNIER qui sont à nouveau candidats pour 2009-2011. Y –t-il d'autres candidats ?

M AULEN: qui connaît très bien la Chapelle puisqu'il y vient depuis plus de 40 ans est candidat.

VOTE : Les 4 candidats sont élus à main levée, à l'unanimité. Le CA comporte maintenant 12 membres.

Cotisation 2009: Le CA propose de maintenir l'adhésion à 15€ par famille puisque les finances sont saines.

VOTE : Pour, à l'unanimité

Projets 2009 :

Le slalom de ski aura lieu **le 25 février** pendant les vacances des zones B et A sur la piste du Dahu avec le concours de l'Office de Tourisme, de l'ESF et du Ski-Club.

Le concours photo 2008/2009 en cours a pour thème : « **Les métiers de la montagne dans la Vallée d'Abondance** ». Attention, la date de clôture sera le **15 août 2009**

Le thème du concours 2009/2010 est déjà choisi , ce sera : Les lacs de la Vallée d'Abondance

Vous recevrez comme chaque année **3 ou 4 bulletins d'information** selon les événements. Communiquez nous vos modifications d'adresse et l'adresse du nouveau propriétaire si vous vendez votre résidence.



2^{ème} prix 2008: vieux chalet vu de la Dranse par Mme Fullarton

(Arrivée de M JL Roger, président de l'OT)

Réponse aux questions :

Que deviennent les commerces cités ainsi que l'hôtel Alti 1000, l'Etable et le Crêt Béni ?

Réponses de M le Maire et de J Cévest:

L'hôtel Alti 1000 a cessé toute activité depuis 2007. L'Etable a fait l'objet d'un refus de permis de construire un restaurant puisque la loi prévoit que le bâtiment doit être reconstruit à l'identique, c'est à dire en chalet d'alpage.

Le Crêt Béni est une propriété municipale. C'est la proposition de gestion d'un restaurateur normand qui a été retenue (voir bulletin AARCA de novembre 2008). Le restaurant est ouvert et fonctionne.

Pour la taverne et la boucherie Maulaz, ce sont les choix des commerçants et du propriétaire des locaux, que l'on peut regretter mais pour lesquels on ne peut rien faire.

Intervention de M Le Maire

La restructuration du domaine du Crêt Béni fait partie d'un contrat d'objectif signé avec le département en 2006.

La première partie concernant les remontées a été réalisée pour un coût de 5,5 millions d'euros qu'il faut maintenant financer.

Le deuxième volet en cours concerne l'aménagement du front de neige avec la réfection de la billetterie et la gestion avec le recrutement pour un an d'un directeur des pistes et remontées, M Philippe Revol. D'autres points seront abordés avec la phase gestion et marketing, la gestion du personnel et du positionnement tarifaire.

Les remontées sont engagées dans une démarche de certification ISO 9001 et ISO 14001.

M le Maire exprime ses réserves sur les certifications « éco-stations » attribuées à des stations qui

bétonnent et rasant les montagnes pour améliorer leur domaine skiable.

Le dossier « d'espace classé » du massif des Cornettes et de la Dent d'Oche devrait aboutir ce printemps. Le positionnement des nouveaux conseils municipaux l'a quelque peu retardé. Bernex a émis un avis défavorable. Il s'agit de créer le « poumon vert » du Chablais.

La liaison envisagée entre les deux domaines de la Chapelle pourrait être remise en cause par la réglementation sur la protection des espaces forestiers.

Les discussions ont repris avec la nouvelle municipalité d'Abondance pour l'utilisation du lac de Perthuis comme réservoir pour les canons à neige. L'avantage de ce projet est l'impact très minime sur l'environnement de cet aménagement (voir un impact touristique positif en été avec la mise en valeur du site). Le comité départemental d'hygiène a d'ailleurs émis un avis positif sur ce projet.

Les communes d'Abondance et La Chapelle ont approuvé une nouvelle convention d'occupation du territoire pour l'utilisation du télésiège de la Combe. Concernant le financement, l'endettement de la commune va baisser dans deux ans, il faudra faire le point à ce moment-là.

Le télésiège du Clos-Baron devrait être démonté et si la réglementation le permet, remonté ailleurs.

A la remarque d'un résident sur l'état des circuits de ski de fond, M Maxit répond que les 2 stations voisines n'ont pas forcément le même intérêt pour cette activité, ce qui effectivement nuit à l'entretien des grands parcours. Il pense que c'est un atout à ne pas négliger.

JL Roger renchérit en confirmant que le ski nordique a un coût mais qu'il fait partie des activités annexes qui permettent de diversifier les propositions, tout comme l'activité chiens de traîneau qui doit s'installer durablement dans la vallée.

Aux doutes d'une adhérente sur le sérieux des organisateurs de cette activité, il confirme l'expérience, la motivation et l'amour de leurs bêtes qui animent les responsables. L'aspect efflanqué des animaux est normal, s'agissant d'animaux sportifs et habitués à leur tâche.

Concernant le sentier en bord de Dranse, M Maxit, président du SICVA, confirme que le projet avance. Les nouveaux élus ont dû s'imprégner du projet avant de le valider, ce qui est en cours. Il faudra ensuite signer un grand nombre d'actes de servitudes avec les propriétaires concernés sur les 17km du parcours. La commune utilisera prioritairement les chemins ruraux déjà existants

A la question du président sur le cinéma, M Maxit répond que des discussions ont déjà eu lieu. L'exploitant souhaiterait un projectionniste local, voire la prise en charge de ce poste par la mairie, et la non concurrence d'autres animations.

Il semble acté par tous les intervenants que la salle étant prêtée et chauffée gratuitement par la commune qui ne perçoit aucune redevance du cinéma, le partage des soirées entre les animations de l'Office et le cinéma comblerait tout le monde, la commune ne pouvant pas aller plus loin dans son soutien à cette activité privée.

En réponse aux questions de la salle :

- Le Plan de Prévention des Risques a été approuvé en 2000 et reste valide. Il concerne surtout des mouvements de terrain, des débordements de ruisseaux et chutes de pierres. Il est contraignant pour l'urbanisation qui en a tenu compte. Les zones à urbaniser sont modérées à la Chapelle par rapport à ses voisines.

- La Chapelle a adopté le principe de la Participation pour Voies et Réseaux (PVR) permettant de mettre à la charge des aménageurs les infrastructures nécessaires en cas d'urbanisation. Ce sera le cas lors de l'urbanisation dans le secteur de la Panthiaz.

- La dangerosité de la circulation des piétons et la traversée dans ce secteur est connue. C'est une compétence communale. Des solutions devront être trouvées. La gendarmerie a mené des campagnes de contrôles de vitesse cet automne car la circulation est limitée à 50km/h sur toute la traversée de la Chapelle.

- Le recrutement d'un maître d'œuvre pour la sécurisation de la traversée du village n'a finalement pas été mené à bien. Ce programme est repoussé. Seul le passage près du bar-tabac a pu être réalisé par un accord avec les propriétaires. Il reste à aménager un passage pour les piétons de chaque côté.

M Le Maire prend bonne note des remarques des résidents concernant le manque d'entretien des toilettes publiques et l'excellent travail de l'équipe des pistes pour fournir chaque matin un domaine agréable à skier.

L'assemblée est close vers 19h.45

Infos diverses hors AG:

Un mot sur la carte loisirs, puisque vous savez que depuis cette année, « grâce à l'action élégante » de gestionnaires de remontées mécaniques, LCE74 gestionnaire de la carte pour la Haute-Savoie n'accepte plus les adhésions des associations de résidents.



J Cévest, B Maxit et A Meyer lors de l'AG

Nous avons opté pour cette démarche, suite à l'instauration par la mairie du forfait résident annuel unique et de son augmentation en 2006. En effet, si son tarif est très attractif au regard du tarif normal (50%), lors d'une première enquête nous avons été surpris par le très faible nombre de résidents qui le prenaient. Beaucoup nous ont fait remarquer que ce forfait ne les intéressait pas, soit parce qu'ils ne viennent pas assez, soit parce que les pistes sont fermées ou que la neige fait défaut, ou encore et surtout parce qu'ils veulent plus de diversité (cf enquête de 2004).

Ce forfait n'est intéressant que pour ceux qui skient au moins deux semaines complètes à la Chapelle.

Bref, nous avons adhéré au système carte loisirs d'abord pour ceux-là. Les autres associations de résidents ont voulu nous emboîter le pas, ce qui a inquiété les organismes de remontées mécaniques de quelques stations, dont je dois dire, la vallée ne fait pas partie. Ils ont fait pression sur LCE74 pour qu'ils n'acceptent plus nos adhésions.

Ces gens pensent sans doute que les résidents sont une clientèle captive et qu'ils n'ont pas à se préoccuper de cette clientèle.

Nous pensons, nous, qu'on les garde les « clients » quand ils n'ont pas envie d'aller voir ailleurs ou tout au moins quand ils ont envie de revenir et que plus les possibilités de ski sont larges et variées, plus tout le monde en profite. Je pense que l'association « Les Portes du Soleil » l'a bien compris. Leur adhésion à la « carte loisirs » depuis l'année dernière, sous l'impulsion de l'AARCA, en est un nouvel exemple. Pour nous, l'exemple de la complémentarité des stations dans les Portes du Soleil parle de lui-même, on peut toujours et sûrement améliorer, sûrement pas revenir en arrière.

Combien pensent encore que les petites stations s'en tireraient mieux toutes seules qu'en se regroupant et en mutualisant leurs moyens?

Pour ce qui est de la carte loisirs, votre association n'est donc plus habilitée à vous en faire profiter. Vous pouvez néanmoins l'obtenir auprès d'autres organismes (informations sur demande).

Et depuis l'AG ?

Les premières signatures de conventions de servitudes pour les cheminements en bords de Dranse devaient être signées le 16 janvier (153 dossiers à traiter en tout, dont 115 en cours).

Suite à l'intervention de l'AARCA, le problème du passage des forfaits résidents à Torgon a été réglé. Merci à Philippe Revol pour son efficacité.

Colombus : Des améliorations vont être apportées aux rotations, le tarif est maintenu à 1€.

Nous vous encourageons à utiliser ce service afin d'en assurer la pérennité.

Conformément à la loi sur l'eau et la protection de milieux aquatiques, le SICVA a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Un technicien sera recruté, chargé de veiller au contrôle de bon fonctionnement des installations (fosses sceptiques).

Il a aussi recruté un chargé de mission « tourisme et taxe de séjour » pour la coordination de la taxe de séjour, le suivi des projets en lien avec les hébergeurs, l'assistance à la création des supports de communication.

Le syndicat intercommunal soutient la candidature d'Annecy pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2018

Merci à Bernard Auzou, journaliste au Dauphiné Libéré et à Bertrand Guffroy, webmestre d'Infoval74.com pour leur précieuse collaboration dans la transmission des informations locales.

Pensez à envoyer dès maintenant votre adhésion 2009 à notre trésorier Albert Meyer, à vérifier vos coordonnées et votre adresse courriel

L'AARCA soutient la candidature d'Annecy pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2018

Et vous ?

L'enquête résidents 2009 est jointe à ce bulletin. Comme en 2004, renvoyez-la en grand nombre afin qu'elle soit significative et nous aide à bien vous représenter.

Vous pouvez à votre choix, la joindre à votre adhésion, l'envoyer à l'adresse du président ou dans la boîte à la chapelle ou encore la remplir en ligne et l'adresser à: jcevost@free.fr

Dernière minute: La télé du Chablais est née le 15 janvier. Elle émet sur Internet: <http://www.webtvchablais.com> Premiers reportages: Les chiens de traîneau à la Chapelle, un chef à Champéry,...

Autres dates à retenir:

Sorties Portes du Soleil à la journée **les jeudis 26 février et 5 mars**. Repas dans un restaurant d'altitude. Capacité demandée : pouvoir skier 4 à 5 heures sur pistes rouges (difficulté maximale inférieure à la piste rouge du Crêt Béni). Nombre de places limité

Confirmation les jours précédents au téléphone chez Jacques Cévost et sur le panneau d'affichage à l'office de Tourisme. Afin de profiter de la meilleure météo la sortie pourra être annulée ou déplacée.

Des sorties raquettes pourront être organisées selon la demande.(réservées aux membres de l'AARCA)

Slalom de ski alpin

13^{ème} trophée de l'AARCA

Mercredi 25 février à 18 h

Piste du Dahu

Inscriptions : A l'office de Tourisme **jusqu'au 25/02 à 12 h**

- de 10 ans : gratuit
- + de 10 ans : 5€

Nombreuses coupes et récompenses, boissons chaudes à l'arrivée

Organisation sportive : ski-club et ESF

Animation : Office de Tourisme

Résultats et photos sur: www.aarca74.com

Résultats du concours photo 2008

Les quatre saisons dans la vallée d'Abondance

PLACE	NOM + titre	LOTS	SPONSORS
1	COQUET Thomas Cabane en hiver depuis la Panthiaz	1 appareil photo numérique 1 coupe	Intermarché la Chapelle Office de Tourisme Châtel
2	FULLARTON Shirley Le vieux chalet, vu de la Dranse	1 forfait 6 jours La Chapelle 1 paire de guêtres	Mairie de la Chapelle AARCA
3	FAUDRIN Danièle Lever de soleil sur le Grange en hiver	2 repas 1 casquette	Hôtel les Cornettes AARCA
4	TRÉSOR Nicole Les chalets de Perthuis	1 bon d'achat 40€ 1 tee-shirt	Les Rappes Sports RTL2 - Radio Châtel
5	TRÉSOR Nicole Le mont de Grange depuis le parc à daims	1 cadre photo *	Office de Tourisme Châtel
6	MENDEZ Jacques Depuis les bords de Dranse	1 paire de chaussures de randonnée 1 bouteille de vin	Raymond sports Hôtel Les Gentiannettes
7	MAES Bernard Le printemps au Mont	1 forfait Portes du Soleil 1 jour 1 tee-shirt	Les Portes du Soleil RTL2 - Radio Châtel
8	MENDEZ Odette Sur la route des gorges	Coffret en bois peint 1 tee-shirt	AARCA Planet Gliss sports
9	DEFRANCE Isabelle En automne sur la route du Rys	1 forfait Portes du Soleil 1 jour 1 lot toilette	Les Portes du Soleil Pharmacie Schuller
10	COQUET Maxime Fin d'hiver sur les Cornettes	1 forfait 1 jour Châtel 1 tee-shirt	SAEM Châtel Planet Gliss sports
11	SIGWALT Hélène La vallée dans la brume	1 forfait 1 jour Châtel 1 thermomètre bois	SAEM Châtel L'Ourson
12	SIFFER Christiane Le Rys	1 lot pots à épices 1 bain moussant 1 cadre photo	AARCA L'Ourson Office de Tourisme Châtel
13	COQUET Maxime Grange et Cornettes sous ciel d'orage	1 cadre photo *	Office de Tourisme Châtel
14	ROUSSIN Daniel Le Grange en hiver	1 sweat-shirt polaire 1 cadre photo	Christian sports Office de Tourisme Châtel
15	ROHERY Joseph Entre Vacheresse et Abondance	1 bouteille de liqueur 1 casquette 1 cadre photo	Boulangerie Vuilloud RTL2 8 Office de Tourisme Châtel

* Selon le règlement, un seul lot est attribué par participant.

L'AARCA remercie les nombreux sponsors qui ont permis d'offrir les récompenses aux photographes. Les autres lots offerts seront remis lors de nos autres manifestations (slalom, course au trésor, ...)



**CONCOURS PHOTO 2009 :
RÈGLEMENT SIMPLIFIÉ**

L'Association Amicale des Résidents de la Chapelle d'Abondance organise chaque année un concours photo mettant en valeur les richesses de la vallée d'Abondance. Pour participer à ce concours, il suffit de s'acquitter de la somme de 5 euros par inscription et par photo (voir bulletin d'inscription ci-joint). Chaque participant pourra envoyer 2 photos au maximum, 1 seule pourra être primée et se voir attribuer un lot. Le jury est composé de professionnels de la photo et de membres de l'AARCA

Le concours débute le **1er JUILLET 2008** et se termine le **15 août 2009** date limite des envois (le cachet de la poste faisant foi). Il est ouvert à tous les photographes **non professionnels**.

PRINCIPE DU CONCOURS PHOTO :

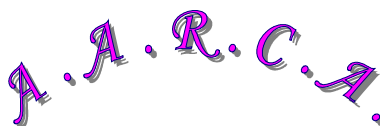
Le participant fera parvenir à l'adresse suivante : **AARCA Concours photo**
Chez Monsieur Bertrand GUFFROY
La Ville du Nant
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

- * 1 photo couleur ou noir/blanc tirée sur papier photo au format **10x15 au moins à 13x19 maxi** + le négatif sur le sujet imposé.
 - ou * un tirage sur papier photo format **10x15 au moins à 13x19 maxi** et le fichier numérique correspondant avec une très bonne résolution pour pouvoir agrandir la photo (disquette ou CD). Le format APS sera refusé.
- Le support numérique ne contiendra que la photo participante (ou les 2).

Photos prises uniquement dans la VALLÉE D'ABONDANCE avec un petit mot expliquant où a été pris le cliché (un indice doit permettre d'identifier le lieu de la prise de vue).

Les tirages et négatifs seront rendus à l'issue du concours. **L'auteur autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer ses photos sans prétendre à rétribution.**

Adresse : concours photo uniquement
AARCA Concours photo
Chez Monsieur Bertrand Guffroy
La Ville du Nant
74360 La Chapelle d'Abondance
Renseignements : aleconte@neuf.fr



Siège social : BAKOUA A
74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE
www.aarca74.com

CONCOURS PHOTO 2009
«Les métiers de la montagne dans la vallée d'Abondance»

BULLETIN D'INSCRIPTION : 1 bulletin par photo

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : LOCALITE : Pays :

Téléphone : Courriel :

Résidence éventuelle dans la Vallée D'Abondance :

- Je joins à ce bulletin :
- 1) 1 photo papier développée ou 1 tirage numérique imprimé **sur papier photo** au format 13x19 maxi.
 - 2) Le négatif ou le fichier numérique (disquette ou CD) ne comportant que la photo participante.
 - 3) La somme de 5 euros **par photo, chèque** à l'ordre de l'AARCA (débité après la réunion du jury)
 - 4) **L'accord écrit des personnes identifiables sur la photo.**

Titre, description de la photo et du lieu dans La Vallée d'Abondance où le cliché a été pris :

9

J'ai pris connaissance du règlement et
J'autorise l'AARCA à agrandir, publier et exposer mes photos sans prétendre à rétribution.
Vous pouvez reproduire ce bulletin autant que nécessaire **Date et Signature**